Question

- Sur le lot 2, un rapport d'essai pour la protection contre les impacts selon l'EN 13594 :2015 est-il nécessaire pour le gant d'intervention ?

Réponse

Pour le poste 2 du lot 2 – gant d'intervention- nous ne demandons pas de rapport d'essai pour le gant d'intervention.

Question

- Toujours sur ce même gant, il est indiqué que les protections doivent couvrir les phalanges proximales et intermédiaires de l'index, l'annulaire et l'auriculaire. Ces protections doivent-elles également couvrir le pouce et le majeur ?

Reponse

- Les protections demandées doivent être présentent sur :
  - Phalanges proximales de : **pouce, index, majeur, annulaire et auriculaire**
  - Phalanges intermédiaires de : **majeur et annulaire**

L' article 9-2 du CCP sera précisé en ce sens

Question

- Avez-vous connaissance du nombre de commandes prévues à l'année ?

Reponse

- Cf. quantités annuelles prévisionnelles indiqué à l'article 1.5 du RC

Question

- Pour les échantillons du lot 2, il est indiqué 3 paires taille 6, taille 9 et taille 12. S'agit-il d'une paire de chaque taille ou bien de trois paires de chaque taille ?

Réponse

- Une paire de chaque taille est demandée

Question

- Avez-vous connaissance du délai avant la première commande en cas d'attribution du marché ?

Reponse

- La première commande tiendra compte du délai de mise au point du marché et du délai indiqué par le titulaire dans son annexe AE.